

Etat Civil

- à remplir dans tous les cas

AYANT DROIT

Nom Prénom

Date de naissance / /

Adresse

Code postal Ville

Tél. dom Tél. portable

Votre agence Manpower (tél.)

- Permanent : date d'embauche chez Manpower / /
- Intérimaire

**Ne pas découper ce bulletin.
Ne pas agraffer les documents.**

ATTESTATION de PRÉSENCE

**À FAIRE REMPLIR À LA FIN
DU SÉJOUR**

(sous peine de rejet du dossier)

Cochez l'activité concernée

- Camping
- Gîtes de France
référence
- Clévacances
référence
- UCPA Adultes

Je soussigné(e) :

Responsable ou Gérant du Camping / Gîte / Chambre d'hôtes / UCPA (rayer les mentions inutiles)

certifie avoir accueilli M. Mme Melle Nom :

Prénom :

pour la période du / / 20... au / / 20...

Nbre adultes +13 ans..... Nbre enfants -13 ans..... Nbre enfants -2 ans

Montant du séjour €

Subventions et aides extérieures :

CAF / VACAF €

Autres (précisez) €

Réglé le : Pour faire valoir ce que de droit

Le :

Cachet du Prestataire

Signature du Responsable

toute cette zone est à remplir uniquement par l'organisme (sous peine de rejet)

Un dossier complet c'est...

Documents obligatoires à fournir :

- Salarié Intérimaire : copie de votre dernier bulletin de paie complet
(incluant le nombre d'heures sur les 12 derniers mois et une fin de mission datant de moins de 45 jours avant le séjour)
- Salarié Permanent : copie du dernier bulletin de paie
- Bulletin de remboursement complet :
Etat Civil rempli obligatoirement par l'Ayant Droit Manpower
Attestation de présence remplie et tamponnée par le prestataire **à la fin du séjour uniquement**
- Facture **originale établie au nom de l'Ayant Droit, détaillée, soldée et tamponnée**
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

+ obligatoirement pour les gîtes-chambres d'hôtes

- pour les documents sans cachet : réclamer une attestation de fin de séjour tamponnée par la centrale départementale concernée
- Contrat de location original (à joindre si délivré par le gîte-chambre d'hôtes)
- Justificatif «logotisé» attestant de l'appartenance de votre location auprès de l'un des 2 organismes choisis par le CCE (obligatoire si vos documents ne comportent pas de logo : imprimé Internet, attestation de référencement, prospectus «logotisé»...)

CETTE ATTESTATION EST OBLIGATOIRE ET NE TIENT PAS LIEU DE FACTURE.

Une fois rempli et tamponné, vous devez nous faire parvenir ce bulletin original.